

[2] Assermentation des autorités 2021-2026

[3] Entretien avec le président du Conseil communal

[4] Réaménagement du centre-ville

[5] Point de vue du coordinateur des travaux du centre-ville

[6] Moudon a sa page Facebook

[7] Moudon accueille ses nouveaux habitants

[7] Agenda

[8] Histoires de Moudon: La Maison neuve du pont

Lancement du Journal communal officiel!

Comme Journal, positionné devant l'identité visuelle de l'administration, c'est la représentation graphique, à lire entre les lignes, du Journal communal officiel de la Ville de Moudon dont la première édition est entre vos mains!

Ce nouvel outil de communication, lancé aujourd'hui par la Municipalité, a pour but de renforcer l'information à la population locale, en complément des moyens déjà existants, pour diffuser, de manière factuelle et objective, les actions des autorités et des services communaux. Cette démarche s'inscrit aussi à la suite de la disparition du Journal de Moudon le 22 avril dernier.



Le Journal officiel paraîtra trimestriellement aux échéances suivantes: fin mars, fin juin, fin septembre et mi-décembre. Il sera distribué en tous ménages et publié en ligne sur www.moudon.ch.

S'agissant du contenu et en fonction de l'actualité, vous y trouverez notamment l'éditorial par un membre de la Municipalité, des informations officielles, la présentation de projets communaux, des brèves, l'actualité culturelle et touristique, un agenda des manifestations et un article consacré au passé de Moudon rédigé par Monique Fontannaz, historienne. Enfin, chaque édition reviendra en images sur les principaux événements officiels. La conception et la rédaction du journal sont confiées au greffe municipal.

La Municipalité vous remercie de l'accueil réservé à ce journal et vous souhaite une lecture agréable!

Edito

Chère lectrice et cher lecteur,

La citation «lorsqu'une porte se ferme, il y en a une qui s'ouvre.» correspond bien à la première édition du J'Moudon.

En effet, lorsque la Municipalité a appris la fin de la parution du Journal de Moudon, elle s'est trouvée devant une porte fermée, se demandant quelle solution trouver pour pallier le manque de communication à la population moudonnaise, laquelle avait l'habitude de consulter et de lire «son journal» hebdomadaire.

Je n'enlève aucun mérite et aucune qualité journalistique au journal La Broye, mais... ce n'est pas la même chose.

Eh bien, le Journal communal officiel est la porte qui s'ouvre avec cette première édition et la Municipalité escompte bien répondre aux attentes d'informations de sa population.

Quatre fois par année, c'est le rythme de parution! Les rubriques que vous lirez ne sont pas figées et peuvent évoluer au cours du temps. Le plus important pour la Municipalité est de relayer l'actualité événementielle communale en touchant tous les



Carole Pico
Syndique de Moudon

ménages tout en préservant une petite touche historique (à la dernière page) en lien avec notre riche patrimoine bâti ou avec la grande Histoire tout simplement.

Bonne lecture à vous toutes et tous!

Assermentation des autorités 2021-2026



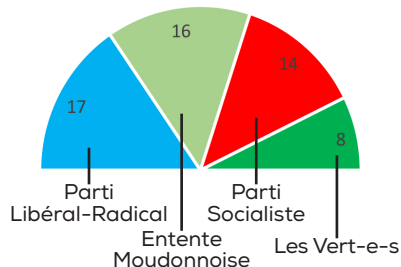
La Municipalité devant l'église St-Etienne, avec le préfet, le secrétaire municipal et deux assistants de sécurité publique

La cérémonie d'assermentation et d'installation des autorités communales pour la législature 2021-2026 s'est déroulée le samedi 5 juin dernier à l'église St-Etienne. Cet événement, hautement symbolique, a eu lieu sans la présence d'invités et sans public en raison de la situation sanitaire.

Olivier Piccard, préfet du district Broye-Vully, a procédé à l'installation des membres du Conseil communal et à l'assermentation des membres de la Municipalité. Il est à relever également la prise de parole de Céline Jaillet, pasteure, qui a fait lecture du message des Eglises, ainsi que la participation de Sylvain May, organisateur.

Après la cérémonie, la séance inaugurale du Conseil communal a eu lieu sous la conduite de Michel Bula, nouveau président, avec la formation du bureau du Conseil, la nomination des différentes commissions permanentes et des délégations aux associations intercommunales.

Répartition des sièges au Conseil communal



Composition du Conseil communal

23 femmes | 32 hommes

35% de nouveaux élus

20 ans le plus jeune | 74 ans doyen



La prestation du serment à l'église St-Etienne

Entretien avec Michel Bula, nouveau président du Conseil communal

par Silna Borter

Le 1^{er} juillet 2021, Michel Bula est devenu premier citoyen de Moudon, en tant que nouveau président du Conseil communal, sous la nouvelle législature 2021-2026. Pendant une année, sa tâche sera de conduire les séances du Conseil communal et du bureau à travers l'ordre du jour en fixant les priorités avec justesse, de nommer les commissions et de présider le bureau électoral. Au-delà de la dimension protocolaire, il s'agit de mener les débats avec efficacité, dans une ambiance sereine et constructive, et d'assurer la cohésion entre les groupes politiques. Ainsi Michel Bula s'investit dans un travail de dialogue, effectué en amont, pour ajuster les voix et trouver une harmonie entre les sensibilités.

Aux yeux de la population, le premier citoyen représente la partie législative des autorités dans les activités marquant la vie de la Commune et dans le dialogue avec les diverses associations. Il donne ainsi sa tonalité au «toast à la Patrie» du 1^{er} Août et à l'accueil des nouveaux habitants, par exemple.

Cette fonction, Michel Bula l'a pleinement souhaitée, car elle constitue la suite logique d'un investissement de douze ans au Conseil communal. Elle lui donne également l'occasion de faire entendre les enjeux des commerçants, dont il fait partie,



dans une ville qui souhaite se dynamiser et va au-devant d'importants défis. Son objectif, en tant que nouveau président du Conseil communal, est d'avancer dans la concrétisation des réflexions menées au cours des précédentes législatures. Les questions de digitalisation des activités lui tiennent également à cœur, afin de rendre la fonction plus attractive aux yeux des jeunes. Michel Bula est entré à 26 ans dans la vie politique et cette expérience l'a conforté dans son intérêt pour la chose publique et dans son souhait de représenter une autre facette de la population. Son défi, comme celui de la Municipalité, est de montrer à la population le travail effectué, pour une ville qu'il souhaite dynamique, attractive et conviviale.

Les 55 membres élus du Conseil communal

Anthonioz	Alexandre
Antunes-Amorim	Daisy
Benjamin	Simon
Blaser	Willy
Böhlen	Cédric
Bohnenblust	Pierre-Alain
Bonhert Deprez	Elsa
Bonny	Loïc
Bosse Buchanan	Sandrine
Bula	Michel
Cressier	Jean-Luc
Demierre	Sophie
Demir	Filiz
Duc	Georges-Alexandre
Egli Anthonioz	Nicole
Ehrler	Anita
Faqi	Colin
Gertsch	Christophe
Gogniat	Mélanie
Gün	Merve
Habegger	Etienne
Hiseni	Gëzim
Isemi	Avni
Ismajji	Seljman
Isufi	Jakup
Jutzi	Maja
Lehmann	Kurt
Lohner	Michel
Macerola	Mario
Macerola	Martina
Marques	Ivo
Meillard	René
Muriset	Cécile
Ombelli	Céline
Perret-Gentil	Daniel
Pichonnat	Francine
Pittet	Julien
Probst	Florian
Puch	Eugenia
Rama	Gzim
Repond	Nathanaël
Richard	Pierre-Alain
Ryf-Benjamin	Nathalie
Salomon	Anne
Seitenfus	Laetitia
Soares	Catarina
Soppelsa	Patrick
Sousa	Roberto
Steiner	Carine
Stevens	Caroline
Thonney	Sabrina
Traby	Elias
Vitorino	Cristina
Volery	Pierre-Alain
Zimmermann	André

A agender

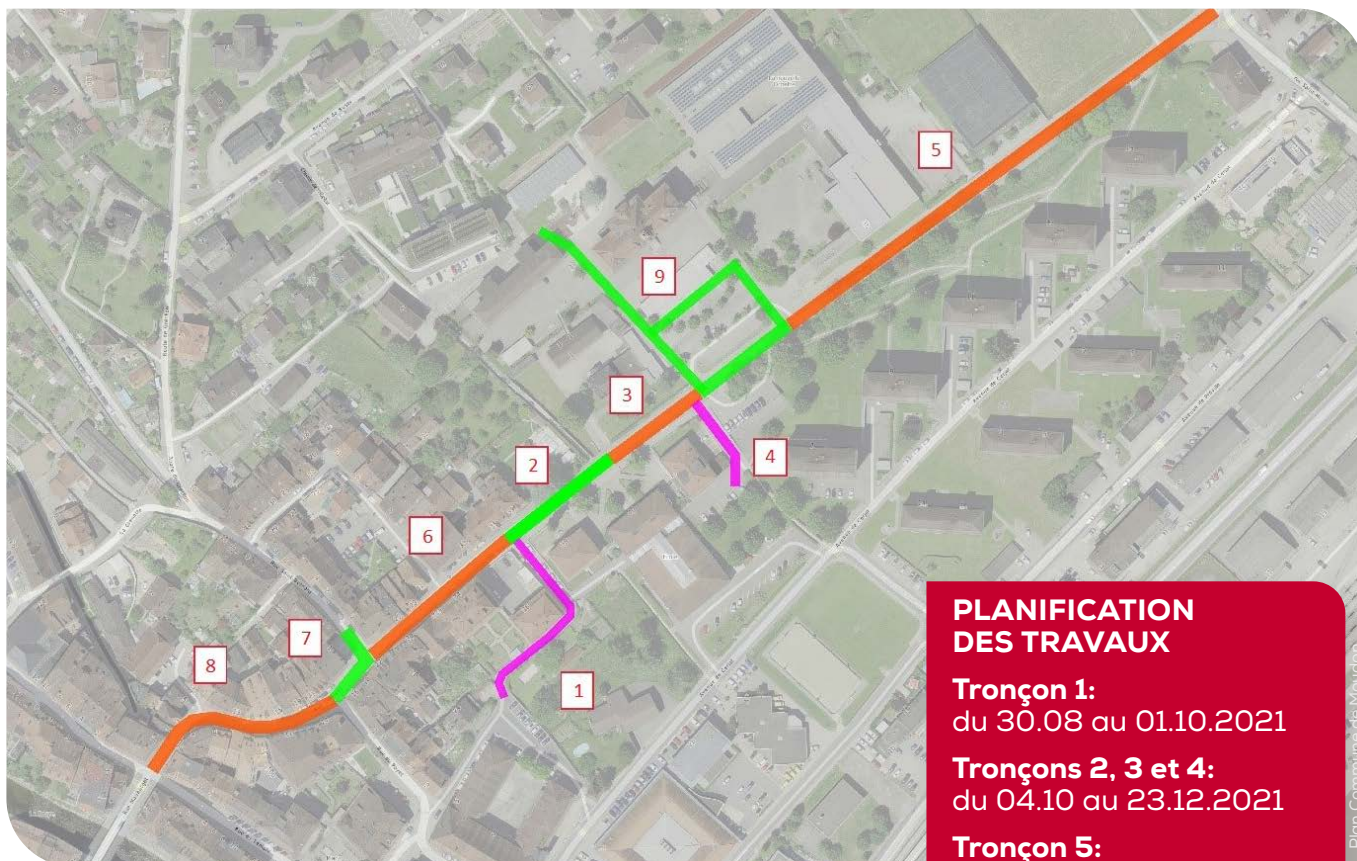
Les dates des séances du Conseil communal

Salle de la Douane Moudon

- 5 octobre 2021**
mardi à 20h00
- 7 décembre 2021**
mardi à 20h00
- 15 mars 2022**
mardi à 20h00
- 3 mai 2022**
mardi à 20h00
- 21 juin 2022**
mardi à 20h00

Sous réserve de modifications
Public autorisé avec certificat Covid

Réaménagement du centre-ville, c'est parti!



Les secteurs des tronçons concernés

PLANIFICATION DES TRAVAUX

Tronçon 1:
du 30.08 au 01.10.2021

Tronçons 2, 3 et 4:
du 04.10 au 23.12.2021

Tronçon 5:
du 17.01 au 14.04.2022

Tronçon 6:
du 21.04 au 17.05.2022

Tronçon 7:
du 18.05 au 07.06.2022

Tronçon 8:
du 08.06 au 29.06.2022

Tronçon 9:
du 24.06 au 23.08.2022

À titre indicatif, sous réserve de l'évolution du chantier.

Le chantier pour le réaménagement du centre-ville a démarré officiellement la semaine du 23 août au 27 août 2021. C'est la concrétisation d'un projet-phare de la Municipalité, issu d'une large réflexion, qui a pour but notamment de favoriser la mixité entre mobilité douce et trafic motorisé, de rendre davantage d'espace aux piétons et de contribuer à la qualité de l'aménagement urbain. Un crédit de quelque 4,2 millions de francs a été accordé par le Conseil communal pour ce projet qui devrait être terminé, sauf imprévus, d'ici l'automne 2022.

**Coût des travaux:
CHF 4,2 millions**

Le périmètre d'intervention s'étend du carrefour de l'Hôtel de Ville à l'avenue de Lucens jusqu'à son croisement avec la rue St-Michel. En

termes de mobilité, ce tronçon, considéré comme l'une des principales artères de Moudon, passera en zone de rencontres (ou zone 20) depuis l'Hôtel de Ville jusqu'à la fontaine St-Bernard, puis en zone 30 pour le reste du tracé.

Ces mesures s'inscrivent notamment dans une volonté de sécurisation de l'itinéraire scolaire et de valorisation de l'espace public tout en permettant aux véhicules d'y circuler. A ce propos, le concept de circulation et de parcage est repensé. Par ailleurs, d'importants travaux portant sur les infrastructures routières et souterraines sont aussi prévus.

Les travaux sont programmés par phases selon la numérotation qui figure sur le plan ci-dessus. Le chantier a débuté à la ruelle de la Tour-d'Enfer pour s'achever avec le réaménagement des abords des écoles.

Le chantier est organisé de manière à déranger le moins possible les

usagers et les riverains. Toutefois, des perturbations sont inévitables. La Municipalité les remercie de leur compréhension en précisant que les riverains seront préalablement informés des désagréments qui pourraient survenir. Par ailleurs, il est demandé à toutes et tous de faire preuve de prudence aux abords du chantier et de se conformer à la signalisation et aux déviations mises en place.

Point de vue de l'entreprise qui pilote le chantier

par Silna Borter

La coordination des travaux de réaménagement du centre-ville et leur suivi ont été confiés au bureau NPPR Ingénieurs et géomètres SA, qui a accompagné la planification depuis 2018. Ce bureau dispose d'une parfaite connaissance de la situation de la ville ainsi que du contexte du projet, en plus de compétences fondées sur plusieurs générations. L'entreprise compte notamment à son actif l'expérience acquise lors du réaménagement du centre-ville d'Avanches. Le projet moudonnois s'inscrit dans la continuité et concrétise la réflexion globale menée depuis des années par les autorités communales. Joachim Nicod, représentant le bureau de Moudon, situe les principaux enjeux de ce projet au niveau de la mise en valeur du patrimoine bâti et de la convivialité de l'espace redéfini. Il évoque un chantier complexe, du fait de son nombre d'intervenants et de son environnement urbain, avec la gestion des riverains et de la circulation motorisée et piétonne. Une autre difficulté est liée au fait que la plus grande partie du chantier se déroule sous terre, loin des yeux (et donc du cœur) des futurs usagers. Mais surtout, le projet porte de nombreuses attentes de la part des autorités communales



Travaux à la ruelle de la Tour d'Enfer

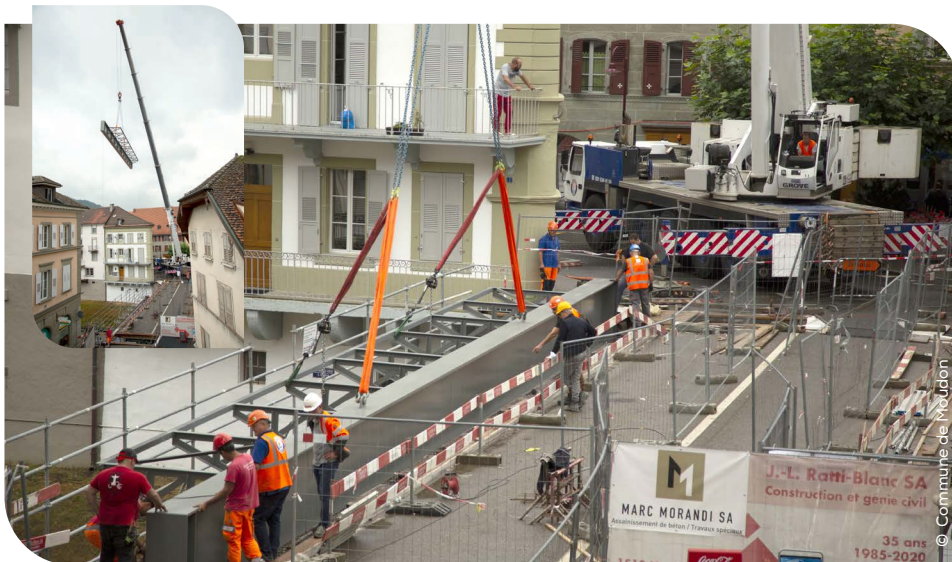
ainsi que de la population et doit apporter des solutions à des constats véritablement problématiques en termes de sécurité, d'accessibilité et de convivialité du centre-ville.

Pour la bonne réalisation de ce projet, Joachim Nicod souhaite que la

population ait conscience des efforts consentis par la Commune pour que le chantier se déroule de la meilleure des façons et apporte satisfaction aux personnes qui pourront en bénéficier.

Travaux sur le pont St-Eloi

La fin des travaux de réfection et d'assainissement du pont St-Eloi approche avec une échéance prévue pour la fin du mois d'octobre 2021. Les piétons, les cyclistes et les automobilistes pourront donc bientôt emprunter et circuler sur cet ouvrage assaini. Dans la prochaine édition du journal, et pour marquer la fin des travaux, un article sera consacré au déroulement de ce chantier d'exception.



Nouvelle aire de jeux des Combremonts



La nouvelle aire de jeux aménagée dans le cadre des travaux de réaménagement de la zone de stationnement des Combremonts est ouverte et libre d'accès pour toutes et tous. Cette place de jeux propose notamment des parcours de cordes et d'équilibre pour permettre aux enfants et pré-ados de s'épanouir et entraîner leur agilité.



«Ville de Moudon» sur Facebook

La Municipalité lance la page Facebook officielle «Ville de Moudon». Accessible dès le 30 septembre et ouverte à toutes et tous, cette plateforme vient compléter les supports d'information et de communication déjà existants. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la nouvelle politique de communication de l'Exécutif, en complément notamment au journal que vous tenez entre vos mains.

Il s'agit d'un canal qui a pour but d'informer en temps réel de l'actualité officielle et de relayer, de manière régulière, des informations générales et pratiques. La page est animée et modérée par le greffe municipal.

Pour s'abonner à la page, il suffit d'effectuer une recherche à partir de Facebook en tapant «Ville de Moudon». Suivez-nous!

Votations fédérales

Le 28 novembre 2021, une votation ouverte aux étranger·ère·s

par le Conseil des Jeunes Broyard·e·s

Expérience lancée par le Conseil des Jeunes Broyard·e·s (CDJB) à Moudon qui invitera tous et toutes les citoyen·ne·s étranger·ère·s, en temps normal privé·e·s du droit de vote, à donner leur avis sur les 3 sujets prévus, à savoir:

- «Initiative pour des soins infirmiers forts»
- «Initiative pour la désignation des juges fédéraux par tirage au sort»
- «Loi Covid-19»

Avec l'appui de la Municipalité, le CDJB créera des enveloppes de votations fictives, qui seront distribuées aux ressortissant·e·s étranger·ère·s de Moudon. Le dépouillement se fera par leurs soins et les résultats sortiront en même temps que les officiels, à savoir le dimanche 28 novembre.

Tout·e citoyen·ne suisse le sait: voter, ça peut paraître compliqué! C'est pourquoi, le Conseil des Jeunes Broyard·e·s organisera des ateliers-votations, ouverts à toutes et tous, durant lesquels il expliquera comment voter, sur quels enjeux portent les votations et l'importance de donner sa voix.

Le CDJB arrivera-t-il au fameux «Objectif 50»? Le défi est lancé!



Office du tourisme «hors les murs»

Participation au Marché moudonnois et à la Brocante

Moudon Région Tourisme a pu informer les visiteurs des activités à faire dans la région lors du Marché moudonnois et de la Brocante «hors les murs» qui ont eu lieu les 4 et 5 septembre 2021 à Moudon. Avec notamment la participation à un concours

où il fallait replacer des lieux emblématiques de la ville sur une carte et un rallye-découverte le dimanche, les quelque 150 visiteurs du stand de l'Office du tourisme sont repartis heureux et prêts à découvrir la région et ses activités de détente et loisirs.

Accueil des nouveaux habitants : une cérémonie élargie, sous le signe de l'immersion

par Silna Borter



© Commune de Moudon

La version 2021 du traditionnel accueil des nouveaux habitants, le samedi 4 septembre, a pris une saveur particulière, avec sa météo d'été indien, son invitation élargie aux arrivant-e-s des trois dernières années et son programme pensé pour offrir une immersion complète dans la vie moudonnoise. La Municipalité a mis un point d'honneur à proposer diverses perspectives d'intégration, avec le soutien des services et associations de la ville. Les 78 adultes et 28 enfants venus découvrir leur ville d'accueil (sur 500 chefs de ménage conviés) ont été accueillis en Ville-Haute avec un café et l'opportunité de parfaire, dans les musées du Vieux-Moudon et Eugène Burnand, leur maîtrise de la culture et de l'histoire régionales. Les guides de l'Office du tourisme ont mis leur connaissance pointue du patrimoine au service des groupes partis à la redécouverte de la ville. La Muni-

cipalité, quasi-complète, s'est ensuite présentée lors d'une brève partie officielle à la salle de la Douane. Carole Pico, syndique de Moudon, a évoqué les défis d'une ville dynamique, allant au-devant d'un fort développement. Michel Bula, président du Conseil communal, a invité les nouveaux habitants à s'inscrire activement dans la vie de la cité. A l'issue d'un apéritif dînatoire, munis d'un cadeau de bienvenue mettant en valeur les produits et services de la région, les nouvelles citoyennes et nouveaux citoyens ont pu se plonger dans l'ambiance du Marché moudonnois et de la Brocante, organisés respectivement par la Société de développement de Moudon (SDM) et par l'Amicale du Rochefort. Un peu comme si toute la ville s'était donné rendez-vous pour prolonger jusqu'à la tombée du jour ce moment de partage et de convivialité.

Sensibilisation à la gestion des déchets

Le service de voirie et espaces verts et le travailleur social de proximité étaient présents au Marché moudonnois et à la Brocante «hors les murs» le samedi 4 septembre pour sensibiliser la population en matière de déchets. A noter aussi la présence dans

les rues de Moudon d'une équipe d'ambassadeurs de la communauté d'intérêts pour un monde propre (IGSU), mandatée par la Municipalité pour sensibiliser les passants sur la problématique du littering.

Agenda

OCTOBRE

- 1 Stand Travailleur social de proximité**
La Grenette dès 19h
- 8 Stand Travailleur social de proximité**
La Grenette dès 19h
- 10 Foire de Moudon**
Centre-ville dès 8h
- 15 Stand Travailleur social de proximité**
La Grenette dès 19h
- 30 Halloween Ghost Tour**
Lieu surprise, divers horaires

NOVEMBRE

- 2 Foire de Moudon**
Centre-ville dès 8h
- 5 Stand Travailleur social de proximité**
La Grenette dès 19h
- 12 Stand Travailleur social de proximité**
La Grenette dès 19h
- 13 FestiConcerts Moudon**
Centre-ville dès 17h
- 19 Stand Travailleur social de proximité**
La Grenette dès 19h
- 26 Stand Travailleur social de proximité**
La Grenette dès 19h

DÉCEMBRE

- 4-5 Marché de Noël**
Caserne communale dès 10h
- 7 Foire de Moudon**
Centre-ville dès 8h
- 16 Concert de Noël**
Saint-Etienne
- 18 Noël des aînés**
Salle de la Douane
- 22 Cirque de Noël**
Ancienne Place l'Armes

Sous réserve de l'évolution sanitaire



© Commune de Moudon

Une « Maison neuve du pont » qui n'est plus si neuve

par Monique Fontannaz

Dans les années 1680, les Moudonnois assistent à un défilé continu de réfugiés en provenance du royaume de France. Ces protestants sont persécutés par Louis XIV, qui révoque l'Edit de Nantes en 1685. Les plus riches d'entre eux parviennent à s'installer dans les grandes villes comme Genève. La plupart sont totalement démunis. Ceux qui arrivent à Moudon et qui s'y établissent pour quelque temps sont pauvres, mais ils amènent un savoir-faire en matière d'artisanat et de commerce qui va se répercuter sur la vie sociale et économique de la région. En 1701, la Commune octroie le statut d'habitant perpétuel à quatorze d'entre eux, arrivés il y a treize ans déjà. Cela signifie qu'ils pourront rester dans cette ville, eux et leurs descendants, y exercer leur activité et mettre leurs bêtes sur les pâturages communs mais ils devront s'acquitter d'une taxe annuelle fixée à bien plaisir par le Conseil et seront exclus des charges civiles et politiques.

C'est à l'époque où arrivent tous ces réfugiés que la Commune décide de construire la «Maison neuve du pont». Avait-on peut-être l'espoir que ces arrivées permettraient de développer la vie économique locale?

Le nouvel édifice en pierre de taille et en colombage devait remplacer les boutiques de ville qui s'élevaient à cet endroit, en bordure du carrefour surmontant la voûte qui recouvre aujourd'hui encore la Mérine. Le chantier débute en 1688. Plusieurs artisans français y collaborent. Le bâtiment comprend essentiellement des boutiques au rez-de-chaussée, précédées d'arcades pouvant abriter les bancs de marché. L'intérieur des étages n'a été terminé qu'en 1691, lorsque des bourgeois entreprennent d'y établir une manufacture de bas. Comme beaucoup d'autres manufactures de textile que l'on a tenté d'implanter à cette époque dans le pays sous l'influence des réfugiés français, cette entreprise a échoué.

La maison, passée rapidement en mains de particuliers, a été amputée



La «Maison neuve du pont» construite par la Ville en 1688 pour abriter les boutiques du marché. Etat vers 1900 (Musée du Vieux-Moudon)

d'une de ses arcades en 1845, lors de l'élargissement du pont Saint-Eloi. Au début du XIX^e siècle, l'étage jouissait d'une patente pour débit de vin

et billard. On ne peut que souhaiter que cet édifice situé en plein cœur de la ville historique retrouve la vie animée qu'il avait à ses origines.